



PV de l'Assemblée Générale Annuelle du CD 13 du 16 février 2018

- 1) Signature de la feuille d'émargement
- 2) Recueil du nombre des présents et comptabilisation pour voir si le quorum est atteint.

L'assemblée est présidée par M. PARPILLON Max. en sa qualité de vice-président .Le secrétariat est assuré par Mme KORCHIA Annie.

Le vice président constate que 14 clubs sur 29 sont présents ou représentés; le nombre total de voix est ainsi de 77 sur 109.

Le Quorum est atteint. Le Vice Président déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

La réunion est ouverte à 19 h 35.

Le délégué à la Vie Associative et aux Sports de la Commune de St MARTIN DE CRAU souhaite la bienvenue aux clubs présents et précise que la mairie se félicite des très bonnes relations qu'elle entretient avec le club des archers St Martinois, toujours présent et qui assure un bon encadrement au niveau départemental.

Après le départ de l'élu délégué, Annie KORCHIA commence l'Assemblée Générale par :

1) La présentation du RAPPORT MORAL (joint au présent PV)

Elle présente le rapport moral rédigé par Elisabeth GERARDIN pour l'année écoulée après l'olympiade.

Cela se poursuit par le rapport des commissions :

*Commission Jeunes : Hugues (joint au PV)

- Bilan ARC 13 : Hugues explique les baisses de fréquentation de ces concours aussi au niveau des archers, le nombre des clubs participants est stable. Seulement 4 étapes cette année.

- Bilan Spécial jeunes :

Il remercie les clubs qui ont organisé ces concours et les membres du CD13. Augmentation du nombre de clubs participants. 5 épreuves. 3 archers sortis du SJ.

- Challenges départementaux 2016/2017 :

2 Challenges par équipe de clubs ont été mis en place :

Salle :

Fédéral

Le but de ces challenges était de créer une émulation au sein des clubs avec pour objectif de fédérer les archers d'un club autour d'un même projet sportif. L'expérience cette année a été concluante. En salle : objectif atteint nombre d'équipes en augmentation. Fédéral : Stagnation. On a du mal à trouver des équipes cadets / juniors

Pour l'année 2018, le règlement des Spécial Jeunes et de l'ARC 13 a été modifié pour intégrer des adultes 1ère année de licence dans le but de leur faire découvrir les différentes disciplines du tir à l'arc.



Pas de question sur le bilan de la commission jeunes.

- Stages sportifs : Jean présente le bilan des stages sportifs organisés par le CD 13 en 2017.

Les stages organisés ont eu pour but de toucher le maximum de public pratiquant le tir à l'arc. Objectif atteint : nombre en augmentation

- Adultes compétiteurs : 1er vendredi soir/mois et 2^{ème} vendredi après les vacances scolaires. En 2016/2017: 2 points fixes dans chaque zone.

* St Martin de Crau : 11 personnes en moyenne participantes régulièrement. Mathieu encadre ce stage.

* Gémenos : 11 personnes régulièrement. Bruno encadre ce stage.

Il s'est donc avéré qu'avoir un point fixe par zone avait plus de succès ; cela concourait à fidéliser le public participant. Cette initiative contribuera au succès de ces stages dans la durée.

Les stages d'avril à juin sont organisés en extérieur.

- Stages jeunes :

* Stages jeunes compétiteurs : 4 stages organisés en mars et mai, octobre et novembre : de 9 à 15 archers y ont participé. Un stage par mois.

Les prochains seront organisés 17/02 à Marseille Phocéens, ensuite Marseille 1ere et Istres.

* Stages élites : Les archers y participent sur sélection du CD13 au vu des résultats. Ce sont les meilleurs jeunes du Département.

6 stages ont été organisés en 2016/2017. 12 archers en moyenne par stage.

L'information en direction des archers concernés mais aussi des présidents de club a été appréciée.

- Stages parcours : un stage s'est déroulé en mars 2017 à Gardanne : 14 archers y ont participé. Objectif : aborder des thématiques spécifiques aux disciplines de parcours

- Stages Réglages de matériel : Apprendre aux archers à régler leur matériel : stage avril : 11 archers et novembre : 15 archers.

Objectifs 2017/2018 : Stages adultes, jeunes, réglages arcs, entretien matériel de club, stages jeunes et formation continue des entraîneurs (est considéré comme entraîneur une personne ayant en charge l'entraînement des archers même sans diplôme), PPR.

*Commission Parcours : (joint au PV) : Présenté par Marc.

Bilans des

C Départementaux : Nature, 3D

CF : Nature, 3D, Campagne Vétérans, 3D par équipes de club

C du Monde 3D Robion



*Commission Arbitrage :

(joint au PV)

Annie expose le bilan de la Commission arbitrage. Quelques chiffres, le rôle du PCDA, les interventions des arbitres sur les concours organisés dans le 13, les arbitres formés et les stages graines d'arbitres.

Il manque d'arbitres dans chaque discipline ainsi que des arbitres formateurs. Un appel est fait en ce sens pour sensibiliser les présidents de clubs.

Le prochain devrait avoir lieu le 10 mars 2018 au Puy Ste Réparate sous réserve de l'accord de Christian GENIN, le matin avant l'arc13 Nature.

*Commission matériel : (joint au PV) Max en fait le bilan.

- Les feux : 2 jeux à disposition, passés en révision en août
- Filets : prêt possible de 2 jeux. Pensez à remplir la convention même pour un prêt.
- Drapeaux : Max précise que certains clubs ne disposent pas de drapeaux pour suppléer la défaillance des feux. Il va donc en fabriquer et les proposer aux clubs qui louent les feux.

*Commission communication : (joint au PV) Jean-Claude expose le bilan de la commission:

- Bilan de la « L'Arc News » : Lettre d'information sur l'actualité du CD13 que l'on va poursuivre. 3 et 4 publications 2016/2017. Objectifs : 5.

Abonnés : 670 et 1170 2016/2018 : Objectif 2018 : 977. Elle peut être améliorée avec les idées que les archers peuvent déposer sur la boîte mail du CD13.

- Site Internet : succès. Chaque jour plus de visiteurs. On y trouve les mandats, les résultats des concours, les records, l'actualité récente. 2016/2017 : 31 % de taux de visite soit 2510 visiteurs.

Jean-Claude remercie les participants et les visiteurs du site et Hugues qui tient à jour le site du CD13.

Le rapport moral est soumis au vote.

- * Contre : 0
- * Abstentions : 0
- * Pour : tous les participants

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2) Présentation du rapport financier : (joint au PV)

Christophe expose le bilan financier de l'exercice 2017 qui a connu un changement de dates en cours d'exercice : le bilan est donc établi du 01/01/2017 au 31/08/2017. Le prochain sera établi du 01/09/2017 au 31/01/2018.

C HUSS vérificateur aux comptes expose les conclusions des vérificateurs aux comptes. Le contrôle s'est effectué sur un grand échantillonnage de factures. Il n'est pas en équilibre du fait de la non rentrée sur la période de certaines subventions qui doivent arriver. Toutes les pièces comptables ont été contrôlées. Il félicite le comptable pour la tenue des comptes. Aucune anomalie n'est constatée.



Le rapport financier de l'exercice est soumis au vote.

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : l'ensemble des participants

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

relatif aux comptes

5) Nomination du représentant du CD 13 à l'AG de la FFTA :

Les statuts précisent que le CD13 doit être représenté à l'AG de la FFTA. Celle-ci a lieu le samedi 24 mars 2018 à l'INSEP. Cette nomination doit intervenir au cours d'une élection en AG. Il faut désigner le représentant et son suppléant en cas d'empêchement.

Un candidat s'est présenté : Jean-Claude PELLEN (Les Archers Phocéens).

La désignation du représentant du CD 13 et de son suppléant à l'AG de la FFTA est soumise au vote au scrutin majoritaire.

Résultats : 77 voix pour

Il est demandé à l'AG de prendre en compte la candidature d'Annie KORCHIA (Les archers du Rail) en tant que suppléante.

Résultats : 77 voix pour.

Jean Claude PELLEN est donc élu à l'unanimité des votants. Il représentera donc le CD13 à l'AG de la FFTA le 24/03/2018 à Paris.

Annie KORCHIA est désignée comme suppléante.

6) Budget prévisionnel année 2018: (joint au PV)

Christophe présente le budget prévisionnel 2018.

Aucune question sur le budget prévisionnel n'est intervenue.

7) Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'année 2018 :

Il est fait appel aux volontaires pour effectuer cette tâche pour l'année 2018.

- Est désigné : Claude HUSS (Fos sur Mer)

8) Plan de développement :

Annie expose le plan de développement du CD13 2016-2020 :

- 1) Bilan du CD13 en 2017 grande hétérogénéité des clubs de 2 à 105 archers.
- 2) 3 orientations :

- Consolider les actions :

- Améliorer les performances sportives des archers
- Agir avec et pour les jeunes



- Aider les clubs départemental
- Création d'un centre partenariat avec mairie et CD13
- Faire découvrir la pratique du tir à l'arc : 2 objectifs : pérenniser l'emploi de Jean et développer la pratique du tir à l'arc vers d'autres publics (notamment publics handicapés).

Une question relative aux animations : les clubs sont souvent sollicités pour réaliser des animations autour du tir à l'arc (comités d'entreprise, centres aérés, etc..) qu'ils n'assument pas. Les demandes pourraient remonter via les clubs auprès du CD 13 (boite mail), Ces animations peuvent intéresser Jean DRUJON.

- 3) trophée des mixtes : *
 - Principe
 - conditions à étudier lors d'un prochain CD13
 - appel à clubs volontaires pour l'organiser.

Le trophée départemental devra avoir été organisé avant le 30/05/2018.

Lorsque le CD13 aura réfléchi sur l'opportunité de mettre en place ce trophée et ses conditions de mise en œuvre, les clubs seront sollicités.

9) Questions diverses :

- Jean fait un appel aux clubs pour l'aider lors de grosses journées de manifestations : sportives ex : Pichauris.
- Trophée des mixtes : qui aura la charge du moment de convivialité qui clôture le trophée. Il faudra en discuter lors d'une réunion du CD13. Cela pourrait rentrer dans le cadre d'une aide éventuelle au club organisateur par le CD13.
- Le CD13 compte aujourd'hui 12 personnes : il peut être composé potentiellement de 25 membres. Un appel à candidature est lancé. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en envoyant un mail au CD13. Elles seront dans un premier temps cooptées et ensuite élues lors d'une prochaine AG du CD13.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21 heures 00.

Les personnes présentes sont invitées au pot de l'amitié en clôture de l'AG.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

La Secrétaire

Annie KORCHIA

La Présidente

Elisabeth GERARDIN